

# MAIRIE DE VERANNE

1, place de la mairie - 42520 VERANNE

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2017

## COMPTE- RENDU

### PRESENTS :

Mesdames BESSET-CHAVE Anne, BRIAS Geneviève, DAPVRIL Pascale, DUMAS Viviane, MAZOYER Martine, MEILLER Caroline

Messieurs BOREL Michel, BRIAS Bernard, LAFERTIN Noël, MAGNARD Fabrice, MARLHES Cyril, ROUDON Gabriel, TROUVE Martial

Excusés : Mme BOURRIN Sophie (pouvoir à Mme BRIAS Geneviève)

Absent : RAYNARD Daniel

### **1. Compte Rendu du 02 mai 2017**

Le compte-rendu du 2 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

### **2. Modification des statuts de la CCPR**

Suite au conseil communautaire du 24 avril 2017, la communauté de communes a décidé de prendre la compétence, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, de l'aménagement, la gestion et l'entretien de la piscine de Pélussin afin de permettre la pérennité de cette dernière.

Après discussion le conseil décide à l'unanimité des présents d'accepter ce transfert de compétence.

### **3. Financement des Enfouissement réseau et liaison VC2/RD34**

Afin de financer les projets de voirie des emprunts sont nécessaires. De plus, l'emprunt du cimetière arrive à son terme cette année. Monsieur le Maire, propose le financement par l'emprunt des deux opérations suivantes :

#### 1 – La dissimulation des réseaux secs :

- Montant : **100 000 €** (cent mille euros)
- Durée : **15 ans** (60 échéances)
- Taux intérêt : **1.32 %**
- Remboursement : **trimestriel**
- Echéances : **1 839.85 €**
- Frais de dossier : **100 €**

La somme annuelle des échéances serait de 7 359,40 €

#### 2 – l'aménagement de la liaison entre la VC n°2 et la RD n°34

- Montant : **80 000 €** (quatre vingt mille euros)
- Durée : **15 ans** (60 échéances)
- Taux intérêt : **1.32 %**
- Remboursement : **trimestriel**
- Echéances : **1 471.88 €**
- Frais de dossier : **0 €**

La somme annuelle des échéances serait de 5 887,52 €

Soit une somme de 13 246, 92 € par an pour les deux emprunts. Pour rappel la dernière échéance du cimetière intervient en 2017, elle était de 11 193,68 €.

Le conseil décide à l'unanimité de contracter les 2 emprunts ci-dessus et autorise le Maire à signer tout documents y afférent.

Le Maire propose aussi concernant le projet de l'aménagement de la liaison VC2/RD34 la possibilité de contracter un emprunt à court terme dans l'attente du versement des subventions départementales promises dans le cas où les finances de la commune en auraient besoin. La proposition est la suivante :

- Montant : **30 000 €** (trente milles euros)
- Durée : **24 mois**
- Taux intérêt : **0,45 %**
- Frais de dossier : **0 €**

L'emprunt est à rembourser à la réception des subventions du département.

Le conseil décide, à l'unanimité des présents, de donner son accord pour que le Maire puisse y avoir recours si besoin.

#### **4. Modification de la quotité horaire d'un poste d'agent technique**

Afin d'employer l'agent technique, le Maire propose de modifier la quotité horaire d'un poste d'agent technique non pourvu aujourd'hui. Il passerait de 22h/semaine à 17h/semaine. Ceci permettrait d'employer l'agent en CDD de 3 ans à partir de septembre 2017.

Le conseil municipal donne son accord pour la modification de la durée de travail sur le poste le passant à 17h par semaine au lieu de 22h aujourd'hui.

#### **5. Mur de soutènement du chemin de la Nordet**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le mur de soutènement de la Nordet est écroulé. Le Maire propose le devis de la SARL GRANGEON d'un montant de 4 812 € TTC permettant des travaux en Juillet. Les autres entreprises n'ayant pas répondues. Le Chemin est aujourd'hui fermé ce qui donne un caractère d'urgence à ces travaux.

De plus, la commune a la possibilité de demander une subvention exceptionnelle dans le cadre de dégâts causés par les intempéries (ici par les orages).

Le conseil accepte à l'unanimité de faire réaliser les travaux d'enrochement par la SARL GRANGEON et autorise le Maire à demander des subventions au Département.

#### **6. Aménagement de la Rue de l'industrie**

Les Travaux prévus pour cet aménagement débuteront à partir de 20 juin au 20 août 2017. L'ordre de service sera envoyé le 21 juin 2017.

Dans cette rue, des stationnements gênants sont réguliers : des véhicules se garent devant la borne incendie. Un dispositif devra être mis en œuvre lors des travaux de voirie.

#### **7. Délibération Nom de Rue**

Suite au courrier des services du cadastre, nous nous sommes rendu compte qu'il manque un nom de rue, oublié sur les précédentes délibérations et une modification doit être faite.

La « Route de Plode » doit être renommée « Chemin de Plode » : Elle va de la Route de Colombier jusqu'au lieu dit Plode.

Le Chemin de La Sauzée doit être rajouté. Elle commence à la Route du Buisson jusqu'à la RD 19 et de la RD19 jusqu'à la parcelle n° AP 306.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les modifications proposées.

## 8. Décision Modificative au budget assainissement

Suite à des observations de la trésorerie et de la Préfecture une DM s'impose afin d'équilibrer les opérations d'ordres concernant les amortissements du budget assainissement.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	023 - Virement à la section d'inv. : -3 000 €	777 / 042 - Quote-part des subv. d'inv. : - 3 000 €
Investissement	020 - Dépenses imprévues : - 11 000 € 1391 / 040 - Subv. d'Equipement : + 8 000 €	021 - Virement de la section d'exploitation : - 3 000 €

Le conseil vote la DM à l'unanimité.

## 9. Rythmes scolaires

Suite aux demandes de la DSDEN, de la CCPR, des Parents d'élèves... le conseil doit se prononcer sur les rythmes scolaires pour la rentrée scolaire 2017/2018 (en l'absence à ce jour de décret).

Vu l'avis de l'équipe enseignante, vu l'avis des représentants des parents d'élèves, vu l'avis du conseil d'école, le retour à la semaine des 4 jours est souhaité pour les enfants malgré un délai jugé trop court par certain pour sa mise en place,

De plus, la commune de Saint-Appolinard (commune associée au RPI) a voté pour le retour à la semaine de 4 jours.

Après discussion et au vu des différents éléments en sa possession, le conseil délibère à l'unanimité des présents pour le retour à la semaine de 4 jours et à la suppression des TAP. Des activités extrascolaires devraient être mises en place le mercredi à la place des TAP.

## Questions Diverses

- **Demande de Volontaires nettoyage forêt** : Monsieur Borel demande s'il y a des volontaires pour le nettoyage de la plantation de la forêt communale qui s'effectuera samedi.
- **Demande de volontaire balisage chemins de randonnées** : Dans le cadre de la création de fascicule pour les randonnées sur la commune, il faudrait baliser les différents chemins. Cette opération pourrait prendre 10 journées de travail. Nous avons besoins de volontaires.
- **Natura2000 "Crêts du Pilat"** : Martine MAZOYER est candidate à la présidence du site Natura2000 « Crêts du Pilat ».
- **Yoga** : Le 21 juin, c'est la journée du Yoga. A ce titre, l'association de Véranne devrait organisée une démonstration dans la cours de la mairie.
- **Election des délégués pour les sénatoriales** : Le prochain conseil aura lieu vendredi 30 juin à 20h car la date est imposée par l'état afin d'élire les délégués qui voteront aux élections sénatoriales.
- **THD 42** : Le Maire demande au conseil si on demandait la fibre optique pour les différents bâtiments communaux. Le conseil donne son accord pour la mairie, l'école et la bibliothèque mais pas pour la salle des fête ni pour la salle des associations.

La séance est levée à 21h50

Secrétaire de Séance  
Noël Lafertin